

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
franc de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 6 JUIN 1851.

No. 72

(De l'Univers)

Les Ordres Religieux en Amérique.

New-York, 15 Avril 1851.

Ce n'est pas sans raison que l'Univers a cité les résultats obtenus par les Franciscains en Californie, à l'appui de sa polémique contre la République, au sujet des ordres religieux. Mais les bienfaits dont ces corporations firent jouir la race indienne ne se concentrent pas à l'État devenu si récemment célèbre par ses richesses métalliques; ils se généralisent à toute l'Amérique espagnole, où les indigènes ont trouvé dans les moines, depuis Las Casas jusqu'à nos jours, des civilisateurs, des avocats, des patrons et des amis. Dans les parties du Nouveau-Monde que la colonisation protestante a envahies la première, les *Peaux-Rouges* ont peu à peu disparu, chassés de leurs terres, décapités par les liqueurs fortes, abusés par des traités desastreux, sans que jamais un ministre cherché à en faire des chrétiens, pour transformer ainsi en hommes ces grands enfants de la nature sauvage. Elle fut la conduite des sombres Puritains qui fondèrent la nouvelle Angleterre et des cavaliers d'Elizabeth qui débarquèrent en Virginie. Cela est si vrai que l'expédition s'étant portée de nos jours à étudier les origines, des premiers habitants du sol américain, l'historien ne trouve rien à glaner dans les annales arides du protestantisme, mais il compile avidement la moindre relation de ces Jésuites qui venaient du Canada à la recherche des naturels jusqu'aux établissements anglais, sans plus redouter la flèche de l'Indien que la hache de l'hérétique. Il y a seulement quinze jours, notre monde littéraire a été mis en émoi par l'annonce que vingt volumes manuscrits sur l'histoire des tribus d'Amérique, leurs langues et leurs chroniques, avaient été découverts dans les archives du *Gros*, à Rome, et le chargé d'affaires des États-Unis; et les journaux pressent le Gouvernement d'acquiescer ces précieux matériaux que préparaient les missionnaires comme délassement aux fatigues de l'apostolat.

C'est que la race indienne a vu de tout temps s'étendre sur elle la sollicitude de l'Église. Lorsque, dans les premières expéditions de découverte, un froc et une croix apparaissaient au milieu des armées des aventuriers, les Amérindiens pouvaient laisser pénétrer un rayon d'espérance dans leur âme égarée; et le religionnisme les admettait aussitôt pour sa famille; il était le premier à apprendre leur langue; la foi donnait au missionnaire des lumières que l'avarice du conquérant ne voyait pas. Le prétexte était intercepté des besoins des sauvages près des envahisseurs; il défendait leurs intérêts et ne leur laissait pas le droit de s'occuper de leurs âmes, de leur éducation, de leur salut. Aussi, maintenant encore, la population indienne à demi civilisée croît et se multiplie au Mexique, au lieu de s'éteindre comme aux États-Unis.—Que si le zèle primitif des ordres religieux au Mexique a pu être accusé d'avoir parfois fait place à la nonchalance, si le relâchement dans la discipline a amené dans quelques cas un relâchement dans les mœurs, c'est le philosophie du siècle dernier qui en est la cause et non la religion qui n'en fut que la victime. Tant que les anciens ordres eurent près d'eux dans l'air un ordre nouveau encore plein du feu sacré de son fondateur, et chez lequel ce feu paraît devoir briller dans tout son éclat jusqu'à la fin des siècles, une vertueuse émulation maintint dans l'exercice de tous ses devoirs la nombreuse descendance de Saint-Dominique et de Saint-François. Les Jésuites, qui fournissaient des athlètes

contre toutes les hérésies, des instituteurs à tous les peuples, des missionnaires à tous les sauvages, des martyrs à toutes les idoles, les Jésuites évangelisaient l'Amérique, de la baie d'Hudson au détroit de Magellan; et la vieille Californie, possédée par eux au même titre que le Paraguay, voyait fleurir le même âge d'or. Mais quand les ennemis de la religion eurent réussi à déraciner cette société vivace, les autres ordres auxquels le champ était abandonné ne prirent plus la même peine pour le cultiver. Les rois d'Espagne donnèrent aux Franciscains l'héritage des enfants de Saint-Ignace. Mais bientôt les Mexicains, privés des Pères qui avaient leur confiance, s'éloignèrent de la soumission qui était une partie de leur foi, et se déclarèrent indépendants.— Les révolutions qui, de 1810 jusqu'à nos jours, ont appauvri et dévasté ce beau pays, sont encore une cause humaine de décadence religieuse. Le clergé était soupçonné d'être royaliste, et le Mexique voulut se séparer de la mère-patrie. Il y eut donc des ordres expulsés et les autres durent se taire, s'amoindrir, s'annihiler, pour éviter le même sort. De plus, ces discordes, en affaiblissant l'État, ne laissent plus de soldats aux frontières pour les protéger contre les Indiens non convertis. Les indomptables Comanches faisaient de terribles irruptions, massacraient les moines, dévastaient les églises, ou, par leurs expéditions et leurs campements, isolaient des religieux de toutes communications avec leurs supérieurs.

Enfin une dernière raison de cette décadence est inhérente aux mœurs locales et ne peut encore être objectée contre la religion. Au Mexique, on ne considère que trois professions honorables: être militaire, avocat ou moine. Un bon bourgeois qui a trois fils en élève un pour chacune de ces carrières, et le négoce, objet d'une sorte de mépris, est laissé aux étrangers. Il faut cependant une autre vocation pour faire un bon religieux que pour faire un bon officier. L'état où toutes les passions doivent être domptées demande plus de vertu que celui où il est reçu que de leur lâcher la bride fait en quelque sorte partie de l'uniforme ou de la tactique. Quand on voit tant de vœux de chasteté formés ainsi par les conventions des familles avant de l'être par la partie intéressée, comment s'étonner qu'il s'en trouve ensuite de vaines? Mais le catholicisme est le premier à gémir de ces fragilités déplorables; il n'admet pas d'ailleurs que ce soit la règle générale, mais, au contraire, de tristes et rares exceptions. L'impie, le protestant ou le saint-simonien, qui parcourut le Mexique en désastres, sont déjà disposés par leurs préjugés à voir tout en mal dans le catholicisme; ils ne vont pas épier au pied des autels la dévotion de tant de prêtres et de moines; ils ne sont pas au point du jour à la porte des convents pour assister aux aumônes abondantes versées dans la main des pauvres. Ils dorment profondément, en rêvant un soulagement des peuples, tandis que le prêtre est un chevet des malades, s'exposant à la contagion pour adoucir chez les moribonds le terrible passage à l'éternité.—Mais que ces promeneurs en quête d'impressions de voyage visitent un lieu de plaisir profane et y rencontrent une soutane ou un froc, ils blâment chez autrui ce qu'ils se permettent eux-mêmes, et par un procédé de généralisation bien connu, ils appliquent à l'ordre entier les imperfections de quelques membres. Mais moi qui en ai examiné les choses de près dans les colonies espagnoles, j'ai vu partout vénérer les Evêques et le haut clergé comme éminemment vertueux et instruits; j'ai vu seulement être témoin d'une disposition à

se laisser aller à la routine; j'ai vu reprocher de l'apathie et du désordre à quelques convents situés en général loin de toute surveillance au milieu de ces vastes pays. Les bons catholiques attribuent l'impunité de quelques scandales à la trop grande vicillesse des sommités ecclésiastiques, à la démarcation mal tranchée des pouvoirs de l'Ordinaire, et à la jalousie fâcheuse du clergé local contre tout missionnaire venant d'Europe. Mais ils tournent les yeux vers Rome, espérant qu'une réforme viendra lever les rares impuretés du sanctuaire et imprimer un nouveau zèle pour évangeliser les peuples à ceux qui peuvent l'avoir perdu. L'Église est comme la femme de César et ne doit pas être soupçonnée. Ce n'est pas la première fois que les ordres religieux ont été ramenés à leur ferveur primitive, et les œuvres des saints Benoit d'Aniane, saint Robert, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix ou de l'abbé de Rancé prouvent tout le parti que l'Église peut encore tirer de ces vieux instruments pour son œuvre éternelle.

Du reste, si les ennemis de l'Église examinent si bien ce qui se passe au Mexique, que ne jettent-ils les yeux sur l'état de la religion dans la république limitrophe des États-Unis. Ils y verraient une hiérarchie de 6 archevêques, 26 évêques et 1,300 prêtres, se ramifiant sur toute la surface d'un pays qui ne comptait, il y a cinquante ans, que quelques missionnaires. Ils ne pourraient s'empêcher d'admirer les vertus d'un clergé pauvre, qui, sans propriétés, sans dîmes, sans salaires et n'ayant pour outils que de malheureux Irlandais plus pauvres encore, réussit à bâtir 1,200 églises, des séminaires, des écoles, des collèges, des asiles et des hôpitaux. Ils trouveraient aussi aux États-Unis les ordres religieux, mais dans toute la ferveur, l'esprit et la pauvreté de leur fondation. Des Dominicains et des Franciscains ayant des convents où ils s'exercent à la prédication et desservant des paroisses où ils mettent en pratique les inspirations du cloître; des Prémontrés venus d'Allemagne, où le nom de cette célèbre abbaye de France continue d'être portée par les chanoines réformés de saint Augustin; des Bénédictins ayant en Pensylvanie deux monastères où la science liturgique et l'hagiographie trouvent des disciples patients et érudits; des Trapistes venus de la Meillerie et ayant bâti sur une colline le couvent de Gethsemani autour duquel se forme un village qui sera bientôt une ville, comme autrefois les cistes se formaient autour des monastères de Saint-Denis, de Saint-Germain ou de Saint-Omer. Puis, à côté de ces ordres vénérables, les congrégations nouvelles viennent travailler à l'éducation des enfants pauvres; les Frères du Bienheur de la Salle, dont le noviciat est à New-York; les prêtres de la Miséricorde, ceux du Précieux Sang, les Lazaristes, les Sulpiciens, les Oblats de Marie, et enfin les Jésuites, qui comptent aux États-Unis seize collèges ou universités, et que l'on trouve en outre dans les chaires des grandes villes, comme un milieu des sauvages de l'Oregon et du Missouri.— Ces familles si variées du grand sacerdoce catholique se livrent au salut de leurs frères avec un zèle égal, un dévouement semblable et une communauté de vues admirables. Ce clergé pauvre est entouré de vingt

sectes protestantes, toutes épiaut sa conduite, scrutant ses mœurs, jalouses de ses succès. Mais les cent yeux de l'Argus hérétique ne peuvent découvrir une sottise dans ces vertueux missionnaires. Le protestantisme, qui voit de près les choses, se tait, car il ne trouve pas de scandale à se lever, et il faut que les socialistes chassés d'Europe viennent se réfugier en Amérique pour être les premiers à calomnier dans leurs journaux ce qu'ils ne connaissent pas. Et pendant ce temps, les synodes des protestants retentissent de scandales et de dissensions. Tandis que l'Archevêque Catholique de New-York, vénéré de toutes les sectes, se voit appelé par le Congrès à prêcher dans le Capitole, comme saint Paul à l'Aréopage, l'Evêque protestant de la même ville est suspendu par son clergé pour des désordres déplorables, et son frère, évêque de Philadelphie, se voit, pour la même cause, objet de la même interdiction.

L'Église d'Amérique peut donc être fière de ses prêtres et de leurs dignes coopérateurs, car il n'en est pas de plus purs et de plus saints au monde. Cette hiérarchie si puissamment organisée, se retirant fréquemment dans des Conclaves et des voyages à Rome, inébranlablement liée à la chaire de saint Pierre, s'est déjà sentie son influence pour la réforme des contrées voisines. Depuis les conquêtes des États-Unis sur le Mexique, le Texas, le Nouveau Mexique, la Californie ont passé dans des mains épiscopales réjennies, qui y relèvent les ruines du catholicisme.

Puisse-t-il être dans les vues de la Providence que les autres parties du Mexique voient également la foi se réveiller bientôt dans tous les cœurs!

HENRY DE COURCY.

Angleterre.

La séance du 9 mai, à la chambre des communes, a été marquée, dit un journal parisien, par deux incidents considérables.

L'un est la réponse adressée par lord Palmerston à une interpellation d'un des membres du parti radical, M. Duncombe, relativement à la présence des troupes françaises à Rome. Il importe de constater que lord Palmerston a cru devoir saisir encore l'occasion de montrer sa mauvaise humeur au gouvernement romain, et d'encourager par des paroles malveillantes à son égard les mécontents des États-Pontificaux. Mais en même temps le noble lord n'a pu contester ni le droit ni l'intérêt de la France à exercer et à maintenir son intervention au centre de l'Italie. Si donc la première partie de son discours est de nature à réjouir les réfugiés de Londres et les conspirateurs de Rome, la seconde leur sera moins agréable. Elle leur sera cependant utile si elle contribue à dissiper leurs dernières et aveugles espérances.

Voici la courte déclaration du ministre de la Grande Bretagne:

« Lord Palmerston.—L'occupation de Rome par les troupes françaises a été une mesure d'intervention par la France, mesure adoptée par elle, spontanément et de son plein gré. Le gouvernement anglais n'a pas participé à cette occupation, la France ayant exercé son propre droit indépendant en cette affaire et sans qu'il y ait nécessité que l'assentiment préalable du gouvernement anglais à cette occupation eût été obtenu. Le gouvernement anglais n'a aucune participation quelconque à cette occupation. Le gouvernement britannique pouvait avoir son opinion à ce sujet, mais il n'avait

aucun droit particulier d'intervenir. Mon honorable ami me demande si c'est mon avis que le résultat de l'occupation ait été l'établissement d'un bon gouvernement à Rome. (Écoutez.) Je regrette de dire que je ne puis répondre affirmativement à cette question, car on sait parfaitement, sinon par des voix officielles, du moins par des correspondances particulières et par l'intermédiaire de toutes les personnes qui connaissent la situation de Rome, que la condition intérieure de Rome et des États romains n'est pas de nature à être avantageuse au peuple de ce pays. (Écoutez.)

« En ce qui touche à la politique de l'occupation, il y a eu des communications amicales entre le gouvernement français. Il ne saurait échapper à l'attention du gouvernement de la reine que l'armée française ayant occupé Rome, le départ de la garnison française serait suivi de l'occupation de cette ville par d'autres troupes étrangères, et il ne lui semble pas qu'un tel changement doive être favorable à la population romaine. La population française a franchement déclaré, aujourd'hui comme alors, qu'il n'a pas l'intention d'occuper Rome d'une manière permanente. Il doit rester maître de juger par lui-même de l'époque où son occupation devra cesser. La France n'a jamais annoncé (n'en ayant pas eu la pensée) qu'elle voulait aucune occupation territoriale, et elle doit être elle-même juge de sa durée suivant la légitime appréciation de tous les intérêts. Le gouvernement français nous a donné l'assurance qu'autant qu'il lui est donné d'exercer à Rome quelque influence sur le gouvernement romain à raison de l'occupation, cette influence n'est exercée que dans le but d'obtenir des résultats conformes aux desirs des gouvernements de France et d'Angleterre.»

M. Duncombe avait affirmé que les atrocités de l'inquisition sont rétablies à Rome et sont encore en vigueur. Lord Palmerston n'a pas démenti les déclarations de son interlocuteur, mais, dans l'impossibilité de les confirmer de quelque manière que ce soit, il n'en a rien dit. Pour un autre motif, nous prendrons le même parti. Injurieuses à l'honneur français à l'égard de l'injustice contre le gouvernement le plus païen de l'Europe, ces calomnies ne méritent que le mépris, et toute protestation est désormais inutile.

Le bill sur les titres ecclésiastiques a été ensuite remis sur le tapis. Le Président ayant proposé à la Chambre de se former en comité à ce sujet, M. Urquhart a courageusement reproduit une résolution dont le vote aurait amené la ruine du projet. Il s'est exprimé ainsi:

« M. Urquhart.—Je propose comme amendement la résolution suivante: « Que la division de l'Angleterre en diocèses, récemment opérée par le Pape, et la nomination d'Evêques, ont été encouragées par la conduite et les déclarations du gouvernement de sa Majesté. » Je n'entends pas que cette motion exprime un vote de méfiance envers le gouvernement, mais bien un vote de censure, et je défie les ministres de prouver que leur conduite n'a pas encouragé le Pape à suivre la marche dont le peuple anglais se plaint aujourd'hui. J'avoue que mon but, en proposant ma motion, est de faire rejeter le bill entièrement, parce qu'il est à la fois nul et vexatoire. Nul, parce qu'il ne pourra être mis en vigueur; vexatoire, si l'on parvient jamais à l'y mettre.»

La motion a été soutenue par MM. Sadler et Rabuek, et combattue par plusieurs orateurs, notamment par lord Grey et lord John Russell. On a fait valoir contre elle que déjà une pro-

REVUE

LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES. 1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Lecomte De Montmart posait la main sur le bras de Charolais: «Don vient, comte De Versant, dit-il, que votre visage est si pâle et que je sens votre bras trembler? Charolais se retourna pour éviter la sévérité des regards du marquis De Savernay, car ces regards entraient en lui comme si la justice du ciel leur eût frayé un passage à travers sa poitrine; mais, de quelque côté qu'il tournât la tête, il rencontrait des yeux immobiles et scrutateurs cloués sur les siens. Aussi malgré sa volonté de comprimer toute apparence de trouble ou d'émotion, les traits de son visage frissonnaient malgré lui et c'était en vain qu'il en raidissait intérieurement toutes les fibres. Comte de Versant, dit le marquis au milieu du silence de cette scène étrange, vous êtes un traître, et la trahison qui tue est trépas. Mais Charolais était un de ces hommes qu'on n'abat point si facilement.

Vous tous qui semblez ici m'accuser, s'écria-t-il, avez-vous une preuve... une preuve seulement?

Le vieux marquis était toujours debout devant lui, froid et impassible. Sa main s'abaissa sur l'épaule de Charolais:

Si ces murs pouvaient réfléchir ton visage, lui dit-il, tu verrais cette preuve écrite sur ton front par la main de Dieu.

Un mouvement involontaire plus prompt que la volonté fit que Charolais se prit le front dans ses deux mains, comme s'il eût voulu le broyer.

Prends un couteau et déchire toi le front, continua le marquis, tu n'en arracheras pas cette marque, Cain....

Il y eut dans ces paroles du vieux gentilhomme une telle expression, qu'on eût dit que ce n'était plus la voix d'un homme qui parlait.

Le silence qui succéda était plus effrayant encore que toutes ces accusations tonnantes.

Général Arthur Dillon, reprit alors le marquis, sur votre âme et sur votre conscience, devant Dieu qui vous juge, devant nous qui vous écoutons, le comte de Versant est-il un traître?

Oui, dit la voix grave du général.
Comte de Montmart?
Oui, dit le comte.
Baron de Bellegarde?
Oui, dit le baron.
Vicomte De Montfermeu?
Oui, dit le vicomte.
Duc De Villefranche?

Oui, dit le Duc.

Ainsi fit le marquis De Savernay à tous, nommant chacun pas son nom, et toutes les voix répondirent le même mot lugubre et accusateur.

Le comte de Versant avait redressé la tête et semblait braver cette tempête qui s'amasait contre lui.

Quand la dernière des personnes présentes, eut répondu, il partit d'un violent éclat de rire.

Pardieu, messeigneurs, dit-il, ceci ressemble furieusement à une scène du moyen-âge.

Ne riez pas, comte de Vassant, dit le marquis, qui tenait toujours ses deux pistolets à la main, car vous allez mourir!

C'est à dire, s'écria Charolais saisissant de son côté un pistolet, que, comme vous êtes vingt contre un seul, vous allez m'assassiner!

Allons donc! fit le marquis d'une voix pleine de dédain, des gentilshommes n'assassinent pas; ils se battent, même contre un misérable tel que vous. Mais compte-nous bien, Comte de Versant, car, pour sortir vivant d'ici, il faudra que tu nous aies tous tués. La police de Fouquier sera bien assez aimable pour nous laisser le temps d'en finir. Vous voyez, messeigneurs qu'ils ne viennent pas aussi vite que vous le supposez.—Baptistin?

Monsieur le marquis!
Ote la balle d'un de ces pistolets.
Monsieur le marquis veut-il?
Que tu fasses ce que je te dis, et promptement.
Baptistin prit les deux pistolets.
Le Comte de Montmart, le général Dil-

lon et d'autres se jetèrent entre le marquis et Charolais.

Marquis De Savernay, dit le Comte de Montmart, nous sommes les plus jeunes, c'est à nous de commencer.

Vous êtes les plus jeunes, c'est-à-dire les plus forts, répondit le marquis, c'est à vous de vivre pour combattre. Fais vite, Baptistin!

C'est fait, monsieur le marquis.

Donne.... Comte De Montmart, deux mots. Vous permettez, messeigneurs.

Le marquis De Savernay prit alors le bras du Comte de Montmart, et l'attirant à l'écart:

Comte, dit-il, si se peut fort bien que je meure, prenez cette clef. Vous compterez cinq dalles à partir de la première de ce côté-ci. La ciment qui la scelle ne tient pas; cette dalle soulevée, vous descendrez vous. Devant vous, vous trouverez une grille de fer; c'est cette grille que la clef que j'ai vous ai donnée doit ouvrir. Vous suivrez le souterrain dans toute son étendue; il est fermé à l'autre extrémité par une grille semblable qu'on ouvre la même clef. L'issue est barrée par de grosses pierres que vos efforts réunis déplaceront facilement. Voilà tout ce que j'avais à vous dire.

Marquis De Savernay, dit le comte de Montmart, vous le voulez donc absolument?

Je le veux, répondit le marquis d'une voix tréve.
Charolais pendant tout ce temps, s'était appuyé dans un des angles de la salle, les bras

croisés et tenant à la main un pistolet. Ses pensées n'étaient pas gaies et quelque impossible qu'il s'efforçât de paraître, sa position lui semblait fort triste.

S'ils arrivaient au moins, pensait-il en lui-même, ça couperait court à tout. Mais je leur ai dit, une fois postés, d'attendre quelques temps avant de fouiller dans la maison, et d'avoir soin de laisser passer tout le monde afin que la nichée fût complète. Il faut avouer que j'ai en là une heureuse idée.

Charolais se faisait toutes ces réflexions mentales ajoutées à beaucoup d'autres, pendant le petit colloque du marquis De Savernay avec le comte De Montmart, car il y a des moments dans la vie où un monde de pensées s'entasse à la fois dans le cerveau, comme fait l'eau de la mer dans un vaseau trotté par un écueil. Ce qu'il se disait aussi, c'est que s'il avait la chance de tuer le marquis De Savernay, il pourrait peut-être s'en tirer. La situation n'était pas bonne, mais le hasard pouvait venir à son aide.

Le marquis avait pris les pistolets des mains de Baptistin. Le vieux serviteur grinçait des dents.

Comte de Versant, dit le gentilhomme au milieu du silence de tous, voici deux pistolets: choisissez.

On eût dit que les gens de police attachés à leur poursuite attendaient ce moment, car l'on entendit presque aussitôt un bruit de voix et de violents coups contre la porte.

Enfin murmura Charolais en lui-même; et il saisit un des deux pistolets.